

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2018-08-30 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 30<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille dix-huit à dix-huit heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard (absent)
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

- 1- Acceptation de soumission, inspection de conduites d'égouts
- 2- Acceptation de soumission, acquisition d'une camionnette
- 3- Contrôle qualitatif des matériaux, réservoir d'eau potable
- 4- Mandat Tetra Tech QI inc., réfection des conduites d'eau potable
- 5- Autorisation de paiement à Tetra Tech, construction d'un réservoir d'eau potable
- 6- Achat d'une plate-forme élévatrice, Triport Portneuf
- 7- Adhésion et inscription colloque APIQ et ATPIQ
- 8- Achat de sulfate ferrique
- 9- Signature entente installation bancs avec bacs à fleurs, d'un support à vélo bleu et de panneaux décoratifs au quai de Portneuf
- 10- Autorisation de passage, Cyclo-Défi IUCPQ
- 11- Période de questions
- 12- Levée de l'assemblée

**Rés.2018-08-256      Acceptation de soumission – inspection de conduites d’égouts**

**Considérant que** la Ville de Portneuf a demandé des soumissions, sur invitation, pour l’inspection de conduites d’égouts;

**Considérant que** les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) ;

Groupe Veolia SE inc.	7 911.43 \$
LCS inc.	7 260.68 \$
Can-Explore	9 945.34 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l’unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour l’inspection de conduites d’égouts, tel que recommandé par Tetra Tech QI inc., au montant de 7 260.68 \$ taxes incluses, à Laboratoire Canalisations Souterraines inc. conformément au devis et à sa soumission

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement 199.

**Rés.2018-08-257      Acceptation soumission, acquisition d’une camionnette**

**Considérant que** la Ville de Portneuf a demandé, sur invitation, des soumissions pour l’achat d’une camionnette pour le service des incendies;

**Considérant que** les soumissions reçues se lisent comme suit taxes incluses;

Location Sauvageau	45 045.49 \$
Donnacona Ford	43 688.20 \$

**Considérant que** cette dépense est prévue dans le plan triennal d’immobilisations de la Ville;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l’unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 43 688.20 \$ taxes incluses pour l’achat d’une camionnette auprès de Donnacona Ford conformément au devis et à sa soumission pour le service des incendies.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d’emprunt 209.

**Rés.2018-08-258      Contrôle qualitatif des matériaux, réservoir d’eau potable**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l’unanimité;

**QUE** le conseil municipal retienne les services de Laboratoires d’Expertises de Québec Ltée (LEQ) pour la réalisation des travaux de contrôle qualitatif dans le cadre de la construction d’un réservoir d’eau potable aux coûts unitaires suivants :

Surveillance, ingénierie et rapport :

Ingénieur responsable de projets	90.00 \$/heure
Ingénieur adjoint au responsable de projets	75.00 \$/heure
Technicien de chantier	55.00 \$/heure
Secrétariat	40.00\$/heure

Essais en laboratoire :

Taux de l'AFG (Association des Firmes de Génie-Conseil Québec) en vigueur moins un escompte de 30%.

Équipements :

Nucléodensimètre	sans frais
Aéromètre, cône d'affaissement et accessoires	sans frais

Dépenses :

Transport 0.48\$/km ou taux en vigueur (majorable de 5%)

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

**Rés.2018-08-259 Mandat Tetra Tech QI inc, réfection des conduites d'eau potable**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie un mandat à Tetra Tech QI inc, afin de préparer les plans et devis du 2<sup>e</sup> appel d'offres visant la réalisation de travaux de réfection des conduites d'eau potable (gainage) des segments 140 et 141 au montant de 3 500 \$ taxes en sus.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

**Rés.2018-08-260 Autorisation de paiement à Tetra Tech, construction d'un réservoir d'eau potable**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation des plans et devis et activités supplémentaires – construction d'un réservoir d'eau potable au montant de 146 521.28 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

**Rés.2018-08-261 Achat d'une plate-Forme élévatrice, Triport Portneuf**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise une dépense de 19 900 \$ taxes en sus pour l'achat et l'installation d'une plate-forme élévatrice concernant le projet Triport Portneuf au 730, rue Saint-Charles.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 208.

**QUE** la présente abroge la résolution 2018-08-234.

**Rés.2018-08-262      Adhésion et inscription colloque APIQ et ATPIQ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 100 \$ afin d'adhérer à l'Association des pompiers instructeurs du Québec (APIQ) pour l'année 2018.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 200 \$ et la participation de monsieur Sébastien Teed, directeur du service incendie au colloque de l'Association des pompiers instructeurs du Québec (APIQ) et de l'Association des techniciens en prévention-incendie du Québec (ATPIQ) qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2018 à Ville de Saguenay.

**QUE** les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**Rés.2018-08-263      Achat de sulfate ferrique**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de sulfate ferrique pour une dépense maximale de 5 670 \$ taxes en sus.

**Rés.2018-08-264      Signature entente installation bancs avec bacs à fleurs, d'un support à vélo bleu et de panneaux décoratifs au quai de Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame la greffière soit, et elle est par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf l'entente avec Transport Canada concernant l'installation de trois (3) bancs avec bacs à fleurs, d'un support à vélo bleu et de panneaux décoratifs au quai de Portneuf.

**Rés.2018-08-265      Autorisation de passage, Cyclo-Défi IUCPQ**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Cyclo-Défi IUCPQ sur notre territoire le 9 septembre 2018.

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 18 : 45 Fin : 19 : 03

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 19h06.

---

Maire

---

Greffière